

AVB BATIMENT

SARL au capital de 15.000 €

Nouveau Siège Social : 6 rue du Bois Sauvage 91000 EVRY COURCOURONNES

RCS EVRY 503.872.194

ASSEMBLEE DES ASSOCIES EN DATE DU 22 JUILLET 2025

Sur convocation verbale du gérant, les associés se sont réunis en assemblée générale le 22 juillet 2025 à 14 heures

Sont présents

Monsieur BRAULT Alain représentant 345 parts sur 750

Monsieur BRAULT Vincent représentant 405 parts sur 750

Seuls associés de la Société représentant la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur BRAULT Alain, ès-qualité de gérant de la société qui rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social
- Modification des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer à compter du 22 juillet 2025 le siège social de la société du ZA des Montatons 4 bis rue Denis Papin 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE (ancien siège) au 6 rue du Bois Sauvage 91000 EVRY COURCOURONNES (nouveau siège).

Aucune activité ne subsiste à l'ancien siège.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AB JB

Deuxième résolution

L'assemblée générale, décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante.

ARTICLE 4 SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé 6 rue du Bois Sauvage 91000 EVRY COURCOURONNES

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Maître Jean-Michel OREFICE Avocat au barreau de Paris 48 Bd Exelmans 75016 PARIS à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi y compris les modifications nécessaires sur le registre des bénéficiaires.

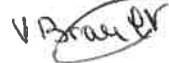
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé pour servir et valoir ce que de droit.

Monsieur BRAULT Alain



Monsieur BRAULT Vincent



MANDAT POUVOIR PROCURATION

Je soussigné Monsieur BRAULT Alain demeurant lieu dit Baize 61210 Champcerie gérant de la société

AVB BATIMENT

SARL AU CAPITAL DE 15.000 €

Siège social : 6 rue du Bois Sauvage 91000 EVRY COURCOURONNES

RCS EVRY 503.872.194

donne pouvoir à Maître Jean-Michel OREFICE avocat au barreau de Paris demeurant 48 Boulevard Exelmans 75016 PARIS

et/ou

à l'effet de :

- effectuer toute publicité utile
- réaliser en mon nom, toutes déclarations auprès du service informatique mentionné à l'article R. 123-30-14 du code de commerce et accessible à l'adresse formalites.entreprises.gouv.fr, se rapportant à ma demande de création, modification ou cessation d'activité de mon entreprise, auprès des organismes destinataires mentionnés à l'article R. 123-30 du code de commerce ;
- le cas échéant, solliciter les immatriculations, modifications et radiations conséquentes auprès du registre du commerce et des sociétés, du registre spécial des agents commerciaux, du registre spécial des entreprises individuelles à responsabilité limitée, du répertoire des métiers et du répertoire des entreprises et de leurs établissements ;
- procéder au dépôt de toutes pièces annexes et justificatives requises et signer tous documents ou fichiers.

Fait en deux exemplaires originaux à Paris, le

22/7/25

Signature du mandant

Signature du mandataire

Mention manuscrite « Bon pour mandat »

Bon pour mandat

JEAN-MICHEL OREFFICE
Avocat à la Cour
PALAIS B413
48, boulevard Exelmans - 75016 Paris